

Le Grau-du-Roi

Gestion de l'eau : Terre de Camargue renouvelle son partenariat avec Suez

Ce jeudi 26 janvier, la communauté de communes a engagé un nouveau contrat de 12 ans et demi avec Suez pour sécuriser durablement l'accès à l'eau pour tous les habitants et protéger les milieux naturels. Après 40 ans de collaboration, de nouvelles exigences ont été ajoutées à leur cahier des charges, que le président Robert Crauste justifie ainsi : « *Notre territoire est un joyau, un cadre de vie extraordinaire qui nous engage à être exigeant : le système d'assainissement doit être parfait car notre territoire est fragile du point de vue écologique.* ». Antoine Bréchnignac, directeur régional de Suez, explique que si notre région paraît ne pas manquer d'eau puisqu'elle est omniprésente, la difficulté est de maintenir l'équilibre entre eau douce et eau salée et de préserver l'eau douce en contrôlant la remontée des eaux salées : « *Il est temps de prévoir les nouveaux ouvrages de demain* », déclare-t-il.

Objectif, faire des économies

Autre challenge : dans ce contrat, Suez se donne l'objectif d'atteindre 89 % de rendement des réseaux contre 86 % actuellement (et 80 % en national). Pour gagner ces quelques pourcentages qui représentent une économie de près d'1,45 millions de m³ d'eau, c'est 800 000 € qui seront consacrés à outiller le réseau, dans la recherche de fuites et pour diminuer la pression dans les canalisations sans que cela n'impacte la réponse à la consommation des habitants, même lors des pics de consommation en période de vacances. Enfin, M. Bréchnignac et M. Crauste annoncent qu'un troisième volet de ce contrat vise à protéger et développer la biodiversité. Afin de restaurer 20 hectares de lagunes en sortie de la station d'épuration, un travail sera fait sur l'eutrophisation (un déséquilibre écologique provoquant une croissance



L'amélioration de la qualité écologique du plan d'eau passera par la végétalisation des lagunes en aval de la station d'épuration.

excessive des algues). Des habitats végétalisés seront créés pour favoriser le retour de cette faune et flore, d'abord sur une lagune pendant 3 ans, puis si le test est concluant sur l'ensemble des lagunes.

Ce contrat représente un budget de 89 millions d'euros, dont 16,5 d'investissement pour l'eau

potable. Avec un prix de l'eau qui reste raisonnable par rapport à la moyenne, Robert Crauste conclut : « *Ce contrat signé avec Suez nous permet de placer notre territoire à la pointe de l'innovation et de transition écologique.* »

► Correspondante Midi Libre : 06 64 32 84 04